

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GARANTIE PORTAGE SALARIAL ATRADIUS CAUTION

MENTIONS LEGALES
RAISON SOCIALE :
SIGLE COMMERCIAL :
ADRESSE DU SIEGE :
SIREN : Date création :
CODE POSTAL : VILLE :
Téléphone : Email :
Site Web:
REPARTITION DU CAPITAL & APPARTENANCE GROUPE
Le capital est réparti de la manière suivante :
% à
% à
% à
Appartenance à un groupe :
□ OUI
RAISON SOCIALE :
SIREN:
□ NON



Appartenance à un syndicat / réseau professionnel :
□ OUI:
□ NON
ACTIVITE DE L'ENTREPRISE ET SES PRINCIPAUX CLIENTS
Activité principale de l'entreprise
Expérience
Principaux clients :
ASSURANCES ET GARANT
Nom du garant actuel :
Montant accordé :
Etes-vous assurés crédit ?
□ OUI
Nom de l'assureur-crédit :
□ NON
☐ Je suis intéressé pour recevoir une offre Atradius en assurance-crédit
Avez-vous un contrat d'affacturage ?
Avez-vous un contrat d'affacturage ? □ OUI Nom du factor :



PARTENAIRES BANCAIRES

	Nom Banque 1	Nom Banque 2	Nom Banque 3
DAILLY	€	€	€
ESCOMPTE	€	€	€
DECOUVERT	€	€	€
EMPRUNT	€	€	€
FACTOR	€	€	€
CAUTION	€	€	€

RESULTATS FINANCIERS & PERSPECTIVES

	CA	RESULTAT NET
ANNEE N-1	€	€
ANNEE N (20)	€	€

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE EN COURS :

CA:	€
Résultat net :	€
Nombre de portés en N	/ prévision N+1



CAUTIONNEMENT SOLLICITE
Montant de la masse salariale N-1€
Montant de la garantie à mettre en place€
PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE ECOULE
Observations sur les faits marquants de l'exercice écoulé :
PIECES A JOINDRE & INTERLOCUTEURS
FIECES A JOINDRE & INTEREOCUTEURS
Pièces à joindre :
- Dernière liasse fiscale complète de l'entreprise concernée, de sa holding et les
comptes consolidés du groupe.
- Attestation certifiée de l'expert-comptable ou du CAC sur le montant de la masse
salariale de l'année N-1 ou la DADS de l'année en cours.
Interlocuteurs à joindre au sein de l'entreprise :
Nom :Téléphone :
Nom :Téléphone :
Merci de nous renvoyer les documents de préférence par mail : commercialcaution@atradius.com ou par courrier :

Atradius Caution

Service Commercial
159 Rue Anatole France
92596 Levallois Perret Cedex

Tel: 01.41.05.84.08 / Fax: 01.41.05.84.85.



ATTESTATION DU MONTANT DE LA MASSE SALARIALE

A faire certifier par votre expert-comptable ou votre commissaire aux comptes

Selon le Décret n° 2015-1886 du 30 décembre 2015 relatif au portage salarial, l'entreprise de portage doit souscrire une garantie financière pour garantir le paiement du salarié porté (salaire et indemnités) et le versement des cotisations sociales, en cas de défaillance de l'entreprise.

La garantie financière doit être, au titre d'une année, calculée en fonction de la masse salariale annuelle de l'entreprise et être au minimum égale :

- en 2016, à 8 % de la masse salariale de 2015, sans pouvoir être inférieure à 57 924 €
- en 2017, à 9 % de la masse salariale de 2016, sans pouvoir être inférieure à 1,8 fois le plafond annuel de la sécurité sociale pour 2017
- à partir de 2018, à 10 % de la masse salariale de l'année précédente, sans pouvoir être inférieure à 2 fois le plafond annuel de la sécurité sociale de l'année considérée.

	Raison sociale :		
	N° de SIREN :		
	Année civile :		
	Montant de la masse salaria	ale de l'année :	€
Commissaire	signés (Nom du Cabinet) e aux comptes de la société . tionnés ci-dessus sont conformes		
Date			
Cachet et s	ignature		